

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de la direction générale, le brigadier scolaire surveille et assure la sécurité des écoliers aux intersections des rues, lors des entrées et des sorties des classes, et les fait traverser. Le brigadier scolaire informe et sensibilise les écoliers sur les règles de sécurité et les bons comportements à adopter sur le réseau routier.

EXIGENCES

- Offrir une disponibilité complète à raison de cinq (5) jours par semaine durant l'année scolaire
- Être disponible pour effectuer sa prestation de travail selon l'horaire d'entrée et de sortie des élèves
- Être disposé à travailler sous diverses conditions météorologiques
- Être responsable, assidu et ponctuel
- Être vigilant et posséder un bon jugement

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Selon le taux horaire prévu à la grille salariale en vigueur
- Équipement fourni : veste de sécurité, panneau d'arrêt

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention faisant état de sa motivation pour occuper ce poste en mentionnant, par courriel ou à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham

233, chemin Yamaska, Saint-Germain-de-Grantham (QC) J0C 1K0

reception@st-germain.info

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue seront contactées.